

## CONSEIL D'ECOLE DU 9/11/2017

### **Présents :**

Enseignants : Mme POEZEVARA, Mme MOREL, Mme MABIC, Mme LE BLEVEC, M LE PENDEVEN, Mme TOURNEUX, Mme TALBOT

Mairie : Mme BOLEIS (élue à l'enseignement), Mme JEGOUZO (responsable péri-scolaire)

Parents : Mme LHOTELLIER Aurore, M LE SOMMER Vincent, Mme MEDER, Mme BOST, Mme DUPOUY, Mme LIVORY-MOSER, et Mme ALART

### **1) Présentation du nouveau conseil d'école :**

Je propose que nous fassions un tour de table afin que les nouveaux parents fassent connaissance avec tout le monde.

### **2) Rentrée scolaire**

Nous sommes aujourd'hui à 178 élèves répartis sur 7 classes puisque nous avons eu une fermeture.

CP (23)/CP-CE1 (24)/CE1-CE2(24)-CE2(27)-CE2-CM1(27)-CM1-CM2(25)/CM2(28)

La rentrée s'est très bien passée et tous les élèves se sont mis au travail. Néanmoins, comme vous avez dû en entendre parler, nous avons eu un mois de septembre un peu compliqué puisque nous avons accueilli un enfant durant quelques jours : enfant aux troubles du comportement très lourds.

### **3) Le règlement intérieur**

Nous sommes restés sur celui de l'an dernier. Notons que dans notre école, le règlement est très bien respecté.

Je le fais passer et j'explique que pour la collation les enfants ont un morceau de pain fourni par la mairie et que nous les autorisons à apporter quelque chose à base de fruit : compote, fruit frais, sec.

VOTE : j'ai laissé les parents le lire et il a été voté en fin de conseil

ACCEPTE

### **4) Les projets de classe**

Je vous fais part des projets de classe des collègues. Ils sont nombreux. Notons que tous les élèves vont bénéficier de séances de JUDO encadrées par Stéphane Barras et de séances de volley encadrées par Odile KARBOVIAC.

Nous allons monter un projet validé par l'Inspection et la mairie, que nous remercions à ce titre, nous fournira une subvention pour cela. Le reste sera à notre charge et sera financé par les dons de l'APE et vos divers achats (sweats, chocolats et photos).

CP : Lecture : participation au concours littéraire des incorruptibles  
visites régulières à la médiathèque

Arts : Musique avec la dumiste (1 semestre)

Chorale avec un pianiste

Sports : Athlétisme, patinoire, piscine, acrosport

Sorties : récolte de châtaignes, pommes et noix et cuisine (av la Toussaint), visite de la cité de la voile (22/03), concert de musique classique à Lorient (9/02) « Cartoons » au Grand Théâtre, journée à Poulfétan en mai ou juin et sortie sur la côte et collecte.

CP/CE1 : EPS : patinoire, piscine, tennis, vélo

Arts : Musique avec dumiste, chorale avec pianiste avec les CP, projet théâtre avec une classe de Quéven : représentation en fin d'année aux Arcs.

Lecture/Litt : Médiathèque de Ploemeur, rallye lecture sur le thème « Tout Petit, très grand », Incorruptible, correspondance scolaire avec des CP de Quéven et 2 rencontres dans l'année.

Concert de musique classique à Lorient (9/02) « Cartoons » au Grand Théâtre

Questionner le monde : Jardinage

Sorties : visite de la cité de la voile, cueillette et cuisine et une autre sortie non définie.

CE1/CE2 :

-Tour du monde de littérature : projet pluridisciplinaire : questionner le monde et littérature+musique avec la dumiste

1 continent par période.

-Projet EPS : patinoire (période 1)

Piscine(période 3)

Volley, judo et tennis

-Classe de découverte à Monteneuf avec les CE2 : projet préhistoire et Enseignement Moral et Civique.

CE2 :

EPS : piscine, vélo avec sortie en fin d'année ??

Lecture/litt : rallye lecture

Classe de découverte : Préhistoire à Monteneuf

Projet d'écriture d'une BD (1 page par jour).

CE2/CM1 :

EPS : piscine, kayak, rollers

Lecture : rallye lecture

Sorties : grand Théâtre, sortie sur l'Histoire de Ploemeur, visite d'exposition artistique (Kerguehennec??) ou sortie nature sur le littoral

Visites régulières à la médiathèque

CM1/CM2 :

EPS : piscine, acrosport, vélo avec sortie en fin d'année et voile

Classe de neige : ski et gros travail pédagogique en classe puisque depuis la rentrée tous les mercredis jusqu'au départ (10) seront consacrés à la préparation

Correspondance scolaire avec une classe de Kerpape, la même que l'an dernier.

2 visites auront lieu dans ce cadre là : une où les enfants de Kerpape viendront et une où nous iront voir leur école.

Correspondance avec une classe de 6° du collège, en anglais avec des visites régulières : 1 prévue le 22/12 : Mme Burty

Travail de liaison aussi avec Mme Nouet : calculatrice Concours de calcul mental qui se fait par binôme : un 6° et un Cm.

Projet Architecture : Lorient la base en 2050 avec une sortie prévue durant une journée à la base avec prise en charge par une architecte.

Les enfants vont devoir en classe avec moi travailler sur l'aménagement de la base puis modéliser cela en 3D sur un logiciel type Moodle puis réaliser leur projet en maquette sur une planche d'1mX1m avec des matériaux recyclés.

### CM2 : Voile

Les incorruptibles

Classe de neige et Lorient la base en 2050.

Liaison CM2/6° avec Mme Gutelle (prof d'anglais)

Travail de liaison aussi avec Mme Nouet : calculatrice Concours de calcul mental qui se fait par binôme : un 6° et un Cm.

A noter : 29/05 : spectacle de chants à l'Océanis dont le thème sera : la METEO

### **5) Le projet d'école**

Comme nous l'avons dit l'an dernier, l'axe prioritaire de notre PE est la co-éducation, ie le lien parent/enseignant pour ensemble « éduquer » l'enfant.

Nous avons fait passer l'an dernier un sondage allant dans ce sens car nous voulions savoir si les parents seraient intéressés par la mise en place d'un mailing puisque beaucoup de messages sur le cahier de liaison restent lettre morte.

Les gens étaient globalement pour.

Nous avons donc décidé de mettre en place cette année, dès la rentrée, un blog d'école sur lequel les enseignants mettent des choses qui se passent à l'école mais sur lequel aussi vous pouvez retrouver les mots du cahier de liaison.

De plus, cette année, les programmes scolaires ne semblent pas rebouger, nous allons nous atteler à faire des programmations de cycle en histoire, en géographie, en sciences/découverte du monde, en EMC et en arts afin que l'enfant tout au long de sa scolarité balaye tous les champs.

*Intervention de Mme MEDER qui trouve que le blog est positif. Point positif pour les devoirs car parfois les enfants les notent mal.*

### **6) Les rythmes scolaires**

Au sujet d'un retour ou non à la semaine de 4 jours, les parents sont consultés. Vous avez reçu un mot à remplir. Suite à ces réponses, à celles du personnel communal des écoles et aux enseignants, la municipalité décidera et donnera sa réponse en janvier afin que les familles si changement il y a puissent avoir le temps de s'organiser. Nous devons donc faire un conseil d'école extraordinaire afin d'acter cela ; je vous présenterai cela à ce moment là (fin janvier).

*Mme BOLEIS nous donne comme information qu'il n'y aura plus de TAP l'an prochain car il y aura un problème de budget. Suite à la stupéfaction de toute l'assemblée, elle a dit ensuite qu'il y aurait prochainement une réunion avec tous les maires et que les budgets seraient votés à ce moment là. Donc pas de certitude.*

*Tout le monde a dit que le sondage proposé n'avait plus de valeur puisqu'il n'est pas stipulé dessus.*

*Nous avons demandé s'il était possible de le refaire entièrement. Mme Boleis a dit qu'elle en reparlerait au directeur des services. Elle pensait plutôt à joindre un papillon annexe au sondage modifiant le point 6.*

*A ce jour, il n'y a pas eu de changement et le sondage a été transmis à la mairie pour analyse.*

*Mme MEDER est intervenue au sujet des subventions pour dire que le choix restait celui de la mairie, qu'il n'y avait rien d'imposer.*

*Mme BOST a demandé s'il n'était pas possible de faire des « grosses » réunions comme cela a été le cas pour le passage à 4 jours 1/2, ce à quoi Mme BOLEIS a répondu qu'ils avaient opté pour le sondage car c'est un processus très long à mettre en place.*

*Sur la journée de l'enfant elle a spécifié que la pause méridienne ne pourrait jamais être inférieure à 2 heures car il y a 2 services de cantine. De plus, elle a précisé que la priorité de la ville était comme toujours le bien être de l'enfant.*

## **7) Sécurisation des écoles publiques de Ploemeur**

Comme vous l'avez vu, nous avons fait un exercice PPMS Intrusion le 18/10. Nous devons en faire 2 par an et 3 exercices incendie. (1 Intrusion et un risques majeurs) Les élus de Ploemeur prennent en charge la sécurisation des écoles. Il va y avoir un interphone avec visiophone pour l'entrée. L'ouverture pourra se faire par gâche électrique, à distance. Il y aura une entrée pour l'Office, une pour l'école et une pour le périscolaire.

Pour le PPMS, il y aura un signal particulier pour l'Intrusion activé par un bouton. Et, pour les enseignants qui acceptent, tout au moins pour les directeurs, il y aura un système de lien avec les secours mis en place par le portable avec géolocalisation.

Ceci sera effectif pour la rentrée 2018.

Vous serez informés de la mise en place de tout cela.

*La question qui ressort de cela est de savoir s'il y aurait un seul bouton pour donner l'alerte ou s'il y aurait un bouton par classe.*

Mme BOLEIS explique que c'est le choix des enseignants de donner ou pas leur numéro. En revanche nous suggérons qu'un téléphone fourni par la mairie par école serait bien pour pouvoir être utilisé durant les sorties.

Mme BOLEIS va se renseigner à ce sujet.

## **8) CMJ**

Il va y avoir, cette année scolaire, de nouvelles élections car le mandat arrive à sa fin. Le CMJ est le Conseil Municipal des Jeunes mis en place par la municipalité en mars 2016.

Le but est d'œuvrer à la transmission des valeurs citoyennes en faisant participer les jeunes à la vie de leur ville.

Suite à leur élection, ils se sont vus proposer des visites, des lieux de la ville comme les maisons de retraite...(nettoyage des plages, rencontres intergénérationnelles...)

Ils ont du ensuite se mettre au travail pour faire des choix en respectant un budget donné. Enfin, ils ont eu à proposer des idées d'organisations de manifestations sur la ville. Il doit y avoir un titulaire en CM1 et en CM2 par classe.

Les élections auront lieu le 20/03/2018 dans les écoles. Du 12 au 16 mars aura lieu la campagne électorale.

## **9) Délai pour prévenir M RONCERET**

Nous tenions à faire remonter un problème quant au fait de devoir prévenir la restauration scolaire de notre absence 3 semaines en avance.

Nous sommes conscients qu'il y a des impondérables en matière d'achat de denrées périssables mais nous trouvons que cela fait beaucoup. Cela nous bloque parfois. Cette année par exemple, avec Mme TALBOT, nous avions la possibilité d'aller à notre sortie architecture à la base pendant la fête de la science. Cette sortie aurait été prise en charge. Nous n'avons pas pu car la personne a mis trop de temps à nous répondre et nous devons donc y aller à un autre moment en payant.

Ne serait-il pas possible de prévenir une semaine à l'avance, c'est notre question.

Suite à ma rencontre avec M RONCERET, il advient que nous sommes obligés de tenir au moins le délai de 15 jours.

Il ne peut pas faire moins.

Il est possible s'il est prévenu à l'avance de préparer des pique-nique pour toute une classe lors d'une sortie.

## **10) Mise en place d'une aide aux devoirs sur l'école**

L'APE travaille depuis l'an dernier à la mise en place d'une aide aux devoirs sur l'école. Celle-ci aura lieu les lundis et jeudis de 16h15 à 16h45 et de 16h45 à 17h15.

Je leur donne la parole puisque nous avons parmi les parents deux mamans qui portent le projet.

Mmes MEDER et LIVORY-MEDER expliquent le dispositif. Elles regrettent que la mairie ait refusé que lors de cette aide aux devoirs les enfants soient sous la responsabilité du péri scolaire. En effet, ce qui est à stipuler est que lors de ces 2 1/2 heures, les enfants seront sous la responsabilité de l'APE. Les bénévoles iront chercher les enfants en garderie et les ramèneront à la fin. Les bénévoles sont assurés par l'APE et les enfants devront avoir une assurance comme pour toutes les activités hors temps scolaires.

Cette aide aux devoirs débutera lundi 20/11/2017. Environ 32 enfants sont prévus pour les 2 jours. L'APE ne veut pas dépasser le taux de 3 enfants pour 1 bénévole. Il y a beaucoup de bénévoles.

Un point sera fait avant Noël et les parents qui souhaitent que leur enfant participe à cela devront se réinscrire pour la période de janvier à juin.

### Questions diverses :

1) Une question par rapport à une petite fille végétarienne est posée afin de savoir si lorsqu'il y a des plats où la viande est mélangée aux légumes, type brandade, hachis parmentier..., il y aurait la possibilité de lui mettre une part de légumes.

La réponse de Monsieur Ronceret est que cela est tout à fait faisable. Il faut juste que le jour où il y a ce genre de plat la responsable d'office lui fasse remonter qu'il y a une barquette de légumes à mettre à part.

De plus question afin de savoir si ce ne serait pas à l'étude de faire un repas végétarien par semaine ou par mois comme cela se fait dans certains collèges ou lycées.

M LOAS va y réfléchir, il n'est pas contre sur le principe mais il a m'a expliqué que la cuisine centrale ne servait pas que les écoles mais aussi les EPAHD et les maisons de retraite et qu'il faut que ces personnes là soient satisfaites de leur repas.

2) Enfants qui se plaignent du temps du midi

Selon les parents délégués, il y a des enfants qui se plaignent de certains débordements le midi.

Mme BOLEIS a fait mettre en place un règlement de cantine que tous les parents ont eu à signer en début d'année.

Une classe de l'école a eu en début d'année un comportement inadapté et Mme JEGOUZO, en concertation avec sa responsable a décidé de spécifier aux parents en leur faisant re signer le règlement.

Depuis cette classe se comporte beaucoup mieux.

De plus, il y a eu au sein de la mairie un travail de concertation entre agents de service du midi et animateurs pour convenir d'une organisation où deux animateurs seront présents en cantine durant le service et cela de manière rotative.

Les parents souhaiteraient pouvoir assister un jour à un repas en cantine .

Le Maire est totalement favorable. Il vient fréquemment déjeuner en cantine avec des membres de son équipe ; déjeuner auquel je suis conviée.

Ce repas est l'occasion d'échanger . Il a dit qu'ils choisiront le prochain déjeuner organisé à l'école pour y convier 2 délégués de parents.